PRO NOVIO DUNO.

BULLETIN 64

Mai 2022

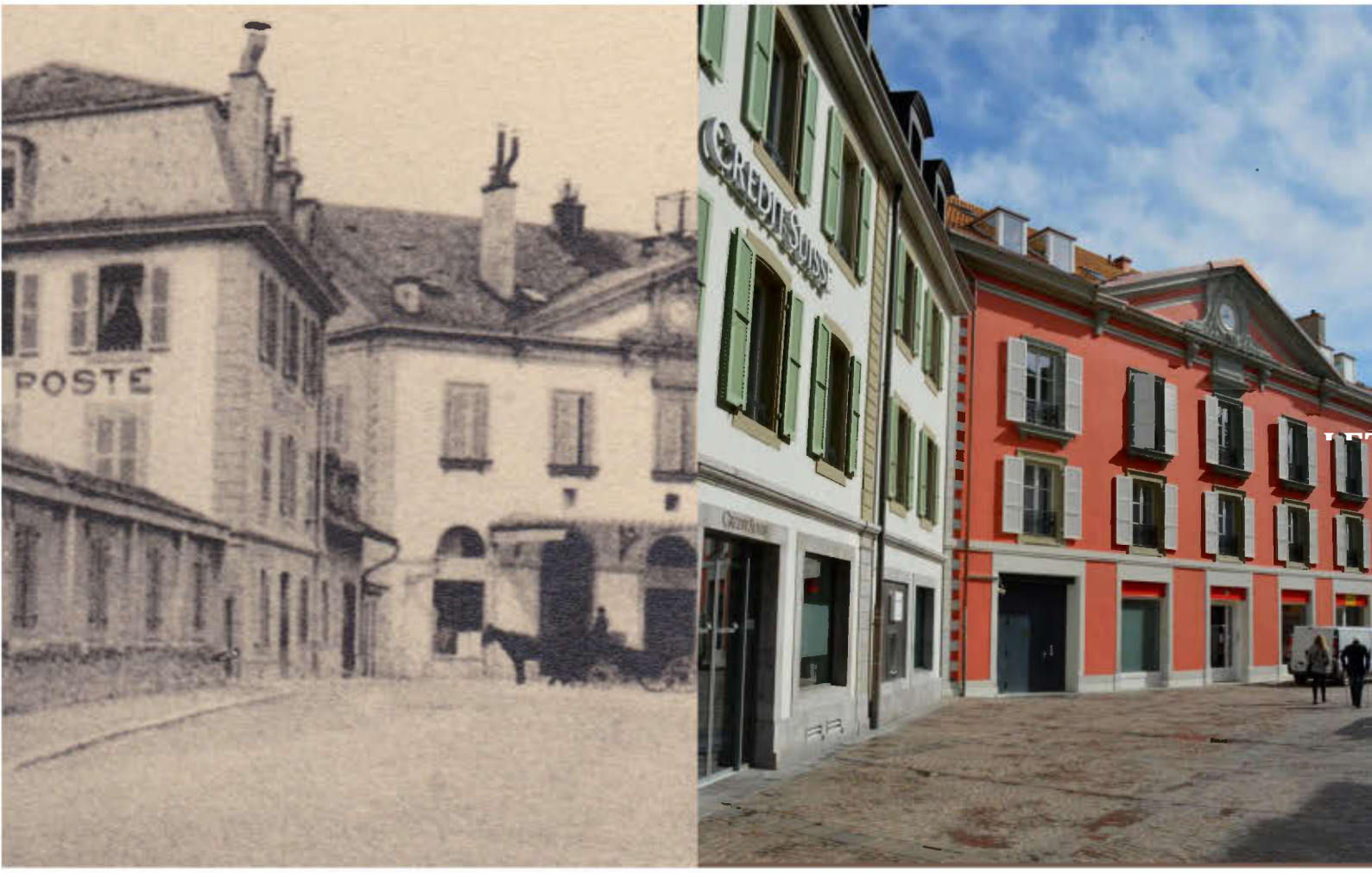

1922-2022
Notre association fête ses 100 ans !!!

Dans ce numéro :

- Le billet du Président
- Pro Novioduno, 1922 - 2022
- Patrimoine -La plus vieille maison de Nyon
- Vie Associative –
- L'Asse au Boiron

COMPOSITION DU COMITÉ PRO NOVIODUNO
Au 26 mai 2021 (AG virtuelle)

Président	Georges Darrer
Vice-Président	Philippe Glasson
Membres du Comité	Eric Bieler -*excursions* Eric Biéler - *urbanisme* Myrtha Burger - *secrétaire* Lucienne Caillat – *site/bulletin* Gabriela Dalla Favera - *excursions*
Trésorier	Christian Fanti
Vérificateurs des comptes	Dominique Blanchard Jacques Pittet
Membres d'honneur	Denise Ritter
Membres consultatifs	Me Pascal Rytz Me Olivier Thomas

Fête des 100 ans –
Lucienne Renaudin-Vary et Félicien Brut
se produiront à l'Usine à Gaz le 22 juin 2022 –

Le programme complet :

17 :30 Bienvenue
Allocution de M. Martin Killias, Président de Patrimoine Suisse

Conférence de M. Philippe Rahm, Architecte et Professeur à l'EPFL sur l'influence de l'Histoire sur l'Architecture

18 :30 Concert de Lucienne Renaudin-Vary et Félicien Brut.

19 :30 Apéritif offert

LETTRE DU PRESIDENT

Chers membres,

C'est avec une grande joie que je m'exprime ici. Ce n'est pas souvent que l'on a l'occasion de fêter un anniversaire de cet ordre. Un siècle !

Crée par un groupe de citoyens qui voulaient s'assurer que le patrimoine, la qualité de vie et cohésion de notre ville ne soient pas balayé par le grand torrent de l'histoire et du progrès.

Au cours de ce siècle, un groupe de citoyens et de citoyennes se sont succédés au comité pour garder cap, épaulés par le soutien de nos membres.

A chaque fois que des projets qui n'était pas de nature à sauvegarder notre patrimoine, nous avons agi avec fermeté et obtenus des résultats.

Notre action n'a pas été que défensive, elle a aussi supporter et soutenu les efforts individuels et officiels pour le développement de la culture au travers de ses actions ou soutiens à des initiatives.

Notre action n'en est pas pour autant dégressive, bien au contraire ! Les nouvelles réglementations en matière de consommation d'énergie d'une part et le changement de perception de ce qui est un patrimoine aux yeux de nouvelles générations sont autant de nouveaux défis.

Nous avons donc plus que jamais besoin de votre soutien et de votre rôle de diffuseurs de cette forte conviction qui nous unis.

Place aux réjouissances : Nous avons éditer un livre que nous avons commencer à diffuser en novembre 2021. Il en reste encore ; n'hésitez pas à profité du prix de membre de 25CHF.

Et le 22 juin il y aura une manifestation publique à l'Usine à Gaz !! Retenez la date !! Plus de détails sont donnés ci-dessus.

PRO NOVIO DUNO.
Nyon hier aujourd'hui demain

1922 – 2022
100 ANS D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DU PATRIMOINE NYONNAIS

LES DÉBUTS

En 1922 Nyon est une petite ville d'environ 5'500 habitants. Le train, les voitures y ont fait leur apparition. Inquiets face à la modernité, un groupe de citoyens forme l'Association du Vieux-Nyon, qui a pour but de « *rechercher, réunir, protéger tous les documents et objets concernant le passé de cette ville* ». En 1942, l'association change de nom, considérant que le terme Vieux-Nyon est utilisé pour parler des porcelaines : elle s'appelle désormais Pro Novioduno, soit Pour Nyon (ablatif de Noviodunum). Les statuts sont modifiés pour inclure la protection des monuments.

Préservation du passé Pendant les années suivantes, elle s'intéresse particulièrement aux fouilles. De nombreux objets et monuments sont découverts qui trouveront leur place dans les musées. L'association prépare les fêtes du Bi-millénaire de Nyon en 1958, et notamment l'érection des colonnes romaines sur la place des Marronniers. Pro Novioduno lance une souscription publique. Grâce à la générosité des donateurs les colonnes peuvent être installées. Ce geste de conservation, un acte de marketing moderne, donne à la commune son profil de cité ancrée dans l'Antiquité.

L'ESSOR

Pro Novioduno élargit son horizon et agit dans tous les domaines liés à la qualité de la vie en ville, l'aménagement urbain, bien sûr, mais aussi les arts et manifestations culturelles.

Musées Quand, en 1971, la Municipalité veut fermer le Musée du Léman, l'association s'oppose courageusement à la décision municipale. Avec le soutien de la population de Rive et de diverses associations lémaniques, la mobilisation est si forte que la Municipalité

revient sur sa décision. Au vu de son succès, et après des travaux d'extension, le musée sera rattaché au Service de la culture. Lorsqu'un comité se forme pour la Triennale de la porcelaine contemporaine, Pro Novioduno est parmi les premiers à soutenir cette initiative

Patrimoine Pro Novioduno est consulté par le Service des bâtiments sur l'inscription à l'inventaire. En ville de Nyon, 7 bâtiments sont classés monuments historiques, et dans le périmètre de la vieille ville beaucoup d'autres sont reconnus dignes d'intérêt. Le classement n'est pas immuable, la liste fait périodiquement l'objet de réévaluations. Les propriétaires de bâtiments anciens sont parfois très contrariés par ces mesures.

Urbanisme Pendant les décennies suivantes, le paysage urbain subit de profonds bouleversements, dus notamment à l'augmentation de la population et de la circulation automobile. En 1984 la Municipalité adopte le Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions, qui stipule que le caractère de l'ancienne ville doit être préservé et ses particularités architecturales essentielles respectées. L'association surveille les mises à l'enquête des restaurations, très nombreuses. Elle a un membre au sein de la Commission de l'urbanisme, ce qui lui permet de suivre les nouveaux projets. Elle prend position en faveur la sauvegarde de l'Usine à gaz qui se délabre – c'est le début d'un long combat. De nombreuses discussions concernent les parkings, problème récurrent. De vifs débats ont lieu au sein du comité à propos des rues piétonnes et de la place Perdtemps. L'association constitue en 1979 une « commission verte » qui remet à la Municipalité un rapport en 32 points sur les arbres, massifs, bancs, promenades et places. Beaucoup de ces propositions seront suivies – ainsi, des arbres seront plantés vers la gare, et, suite à la fermeture de la prison du château, le jardin du geôlier sera transformé en jardin public.

LA CONSOLIDATION

Mission De nouveaux statuts entrent en vigueur en 1988, adaptés à la législation et jurisprudence actuelles. La mission de Pro Novioduno est ainsi définie : *L'Association a pour but de sauvegarder le patrimoine architectural, esthétique, artistique et historique de la région de Nyon, tel*

qu'il est constitué par ses monuments et immeubles historiques, classés ou non, ses sites ainsi que ses objets mobiliers d'intérêt, ses collections en particulier ; elle s'intéresse au développement harmonieux de la cité.

Qualité de vie La notion de protection du patrimoine se modifie : elle s'attache à un ensemble plutôt qu'aux bâtiments séparés, à une harmonie ; elle inclut les arbres, les espaces verts, l'environnement ; elle se soucie de la qualité de vie en ville. Pour nourrir la réflexion, Pro Novioduno organise des visites guidées sur des thèmes choisis : Nyon et ses ferronneries 1900, Gland et son éco-quartier, Winterthur et ses friches industrielles.

Comité 2012. Devant : Philippe Glasson, Martine Rivier, Lucienne Caillat, Dominique Burki, Marie-Claude Henchoz. Derrière : Georges Darrer, Gérard Bohner, Dominique Blanchard

Combats Le dialogue avec la Municipalité n'est pas toujours facile, mais il est engagé. En 2006 l'association soutient le référendum s'opposant à la construction du siège de la FIBA (Fédération internationale de basketball) sur le site du parc Niedermeyer pour maintenir un accès libre tout au long des rives du lac et la population lui donne raison. L'affaire du plan de quartier de la Poterie, longuement discuté, durera

10 ans – elle conduira à la découverte de l'amphithéâtre. En juin 2017, un projet de construction de trois villas sur la colline de la Muraz attire l'attention de Pro Novioduno. A son instigation, Patrimoine Suisse section vaudoise fait opposition, tout comme un groupe de voisins. En octobre le permis de construire est refusé. Le charme de ce petit groupe de maisons avec ruelles et jardins est préservé.

L'AVENIR

Engagement L'association reste vigilante ; l'architecte membre du comité étudie les mises à l'enquête publiées en ligne (83 en 2020 !) en étant particulièrement attentif aux transformations dans le vieux bourg, et à la protection des arbres et espaces verts.

Notre action se veut constructive et ouverte au dialogue ; une fois épuisée cette voie nous n'hésitons pas à faire usage du droit d'opposition et à collaborer avec Patrimoine Suisse section vaudoise. Mais au-delà de la protection du patrimoine bâti, quelle vision pour les rives du lac, pour la place Perdtemps, pour le cœur de ville ? Nous souhaitons participer à l'avenir de Nyon.

Fondateur ❖ Pasteur Arnold Wysch **Présidents** ❖1922 – 1931 Louis Bonnard, syndic ❖ 1931 – 1938 mise en veilleuse ❖ 1938 – 1939 Robert Perret ❖ 1939 – 1945 Georges Cuendet ❖ 1945 – 1957 Edgar Pelichet ❖ 1957 – 1993 Bernard Glasson ❖ 1993 – 1997 François Perret-Giovanna ❖ 1997- 2004 Philippe Glasson ❖ 2004 →Georges Darrer

Lucienne Caillat

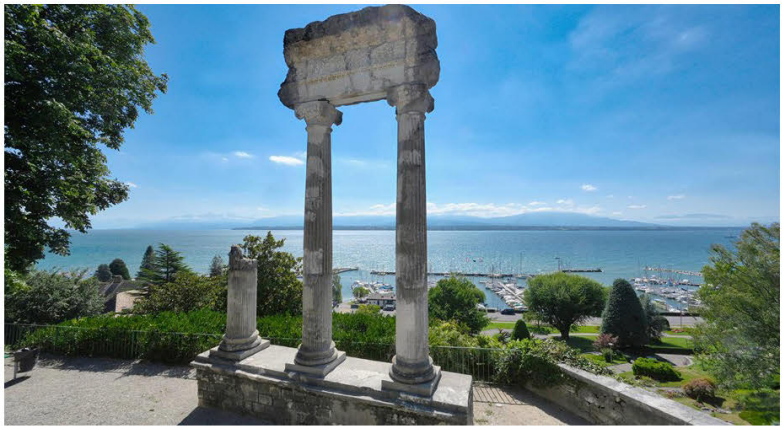

PRÉSERVER LE PATRIMOINE BIMILLÉNAIRE

Article de Rodolphe Haener, publié le 12/01/2022 dans immobilier.ch

Depuis cent ans, l'association Pro Novioduno veille sur le bâti historique de l'ancienne cité romaine passée sous la coupe des Bernois au Moyen-Age. Ses succès sont nombreux.

Nyon, ville romaine ! Les colonnes de la place des Marronniers en attestent avec force. Mais si Nyon a bien été une colonie pour vétérans des légions de Jules César, encore fallait-il le faire savoir. Ainsi, en 1958, à l'occasion du bimillénaire de la ville, l'association Pro Novioduno (qui tire son nom du nom latin Noviodunum, telle qu'était nommée la cité) organise l'érection de ces trois colonnes qui font aujourd'hui encore la renommée de la cité.

Trois colonnes assemblées avec d'anciennes pierres laissées par les Romains, sur une place qui n'était pas le forum mais qui présentait l'avantage, et c'est toujours le cas, de donner sur le lac. Un acte, alors, de «marketing moderne», confesse l'association par la voix de son président Georges Darrer (lire notre interview).

De beaux succès

On trouve dans cette anecdote l'essence même de l'association Pro Novioduno, qui fêtera en 2022 ses cent ans. D'un côté, faire connaître les trésors patrimoniaux historiques de l'ancienne cité à travers les époques; de l'autre, condition sine qua non à la première mission,

préserver ces trésors des promoteurs et architectes «aux idées parfois farfelues». Pour cela, l'association scrute les mises à l'enquête et, si nécessaire, s'oppose par voies légales pour faire valoir ses griefs et trouver des consensus. L'association peut d'ailleurs se targuer de quelques succès importants: en 1971, elle s'oppose à la fermeture du Musée du Léman, aujourd'hui fierté de la ville; dès les années 1970, elle lutte aux côtés des artistes pour la préservation de l'usine à gaz, qui deviendra une salle de spectacles; en 1996, elle s'engage contre un projet immobilier à l'emplacement des ruines d'un amphithéâtre romain; en 2006, elle participe au référendum contre l'implantation au bord du lac de la Fédération internationale de basket amateur (FIBA), préservant ainsi l'accès libre aux rives.

Pérenniser l'association

De fait, depuis de nombreuses années, Pro Novioduno est un partenaire du développement nyonnais puisque l'association ne fait pas que se mêler de telle ou telle construction ou rénovation, mais s'associe plus généralement aux réflexions urbanistiques pilotées par le politique. Une position importante qui n'enlève pourtant rien à la précarité relative de l'association, qui fonctionne intégralement au bénévolat et qui cherche à renouveler ses adhérents pour mener les futurs combats. Alors, pour faire connaître son travail et séduire de nouveaux membres, l'association vient de publier une jolie série de petits cahiers décrivant des balades thématiques. A lire pour mieux arpenter la ville !

«DES PETITES FRICHES INDUSTRIELLES À PRÉSERVER»

Pro Novioduno tente de préserver le patrimoine industriel. Interview de son président Georges Darrer.

R. H. A Nyon, on connaît la période romaine, la période catholique puis protestante et la période bernoise. En revanche, on ne trouve déjà plus beaucoup de traces du passé industriel des XIXe et XXe siècles. Est-ce important à vos yeux 0?

D. Il est vrai que les usines ont progressivement disparu. Il y en avait au bord du lac d'abord, puis à proximité de la gare, puis proche de l'autoroute. Notre association a tenté à plusieurs reprises de préserver des usines abandonnées, en vain. Il reste néanmoins quelques petites friches industrielles à considérer. Je pense notamment à l'actuel hangar du train Nyon-St-Cergue, dans le quartier des Plantaz. La compagnie de chemin de fer va déménager bientôt dans une nouvelle halle à Trélex.

Le site des Plantaz sera donc laissé vacant. Nous devons y réfléchir.

R. H. On dit généralement que Pro Novioduno ne se concentre que sur la ville historique et ne s'intéresse pas à ce qui se passe au nord du chemin de fer, là où la ville s'étend depuis septante ans...

G.D. Ce n'est pas tout-à-fait vrai. Nous nous battons actuellement pour la préservation de deux petites villas de style florentin du XIX siècle, situées à la route de Saint-Cergue. Il y en avait une douzaine à l'époque mais, depuis quelques années, les propriétaires les font raser pour y construire de petits immeubles en PPE. Il nous faut trouver une solution pour garder trace de cette époque.

R. H. Vous dites constater une évolution auprès des professionnels du bâtiment...

Oui, c'est vrai, il y a de moins en moins de promoteurs et d'architectes qui, dans des secteurs historiques, arrivent avec des idées parfois farfelues. Le fait de préserver le patrimoine architectural n'est plus à démontrer. Il reste parfois quelques maladresses, bien sûr, mais nous sommes là pour éviter qu'elles ne se concrétisent.

DÉTRUIRE DES VIEUX BÂTIMENTS POUR MIEUX PROTÉGER LE CLIMAT ?

Article publié dans 24H le 12.03.2022

Martin Killias, Président de Patrimoine suisse, estime qu'en matière de consommationd'énergie, la démolition est le pire des péchés.

Les vieilles maisons n'ont pas bonne presse. Aux arguments usuels s'ajoutent depuis quelque temps de nouvelles flèches, encore plus percutantes. On dit que les maisons des centres historiques de nos villes ou les anciennes fermes consomment des quantités excessives d'énergie et donc – le plus souvent – de combustible pour leur chauffage.

Dans l'avant-projet de loi sur le CO_2, actuellement en consultation, on propose même de favoriser le renouvellement du parc immobilier en offrant aux propriétaires une extension de la surface constructible en cas du remplacement d'un immeuble existant par une nouvelle construction «énergétiquement optimisée».

Cette carotte sera un moyen formidable pour faire tourner encore plus vite les machines de démolition. Les tribunaux ont maintes fois rappelé que les simples avantages économiques – car toute maison moderne rapporte au propriétaire presque inévitablement un bénéfice - ne l'emportent pas sur les intérêts de la protection du

patrimoine. En revanche, les tribunaux se sont toujours montrés sensibles aux situations extrêmes quand les intérêts financiers deviennent trop pressants. Si aux bénéfices «normaux» liés au remplacement d'unvieux bâtiment s'ajoutent de telles incitations, on imaginera les difficultés de faire opposition à un projet de renouvellement urbain.

«La construction d'un bâtiment et la démolition de celui qui se trouvait à sa place coûtent le multiple de la consommation d'énergie de la maison pendant toute sa durée de vie.»

Le pire, c'est le caractère illusoire, pour ne pas dire mensonger de cette politique. Le débat sur le climat et la diminution de la consommation d'énergie sont systématiquement focalisés sur l'énergie consommée pour l'exploitation d'un bâtiment, soit son chauffage, les appareils domestiques, la lumière, etc. Économiser à ce niveau est sans doute louable, mais la construction d'un bâtiment et la démolition de celui qui se trouvait à sa place coûtent le multiple de la consommation d'énergie de la maison pendant toute sa durée de vie.

Détruire est donc le pire des péchés que l'on puisse imaginer sous l'angle de la consommation d'énergie. Utiliser le plus longtemps possible des maisons, dignes de protection ou toutsimplement banales, est donc de loin la meilleure manière d'économiser de l'énergie.

Il est difficile de chiffrer exactement l'énergie dite «grise» que contient une construction existante, car cela varie aussi en fonction

des matériaux de construction (béton, pierres naturelles, bois, aluminium, verre, etc.), mais le bilan énergétique restera toujours et incontestablement en faveur de la rénovation plutôt que de la démolition.

L'efficacité des maisons anciennes

À cela s'ajoute que les maisons construites avant 1900 sont très économiques à chauffer. Les murs souvent épais, les fenêtres de dimension modeste et la hauteur raisonnable des pièces permettent de réduire efficacement les frais de chauffage.
La raison en est simple : à l'époque de leur construction, couper du bois avant de l'amener vers les villes et villages, le monter aux étages sans ascenseur puis faire fonctionner le poêle coûtaient d'énormes efforts.

C'est le confort de notre ère qui Incite au gaspillage. Le comble de l'absurdité est atteint quand les promoteurs envisagent de mettre une vieille ferme en ligne avec ce que l'on appelle les besoins d'aujourd'hui : on propose alors d'augmenter la hauteur des pièces à 260 cm au minimum, d'agrandir la surface des fenêtres et de supprimer des parois intérieures. Bref, quand on fait tout pour que la consommation d'énergie des bâtiments anciens «s'adapte» au niveau des maisons d'aujourd'hui. ❖

BALADE « PARCOURS DE VIE »

Après une interruption due à la pandémie, c'est un plaisir de se retrouver pour une visite guidée en ville de Nyon le 2 avril. Catherine Schmutz nous accompagne le long de la balade inspirée du cahier 8 du livre « Onze balades à Nyon », publié par Pro Novioduno.

Premier arrêt le long des murailles devant le monument Edouard Rod,

écrivain de renom un peu oublié aujourd'hui. La guide évoque ensuite les peintres amateurs de la Maison Bonnard et de la rue de la Combe (famille Natthey).

Les femmes sont aussi à l'honneur : Mme de Fontenelles (escalier), Catherine Fordham (rue de la Combe 2), Elise Duplessis-Gouret (rue Gaudin 1). Pour éviter le froid mordant nous nous installons dans le temple pour terminer la visite en compagnie de Théodore de Bèze.

La prochaine balade, inspirée du cahier 9 « Un dimanche à la campagne », aura lieu dimanche 22 mai et nous emmènera de Bois-Bougy à Signy.

LA PLUS VIEILLE MAISON DE NYON

La ruelle de la Poterne, à Nyon, ne manque pas de charme. Toute étroite, pavée et jalonnée d'escaliers, elle relie l'esplanade du Château à la rue de Rive, elle-même parallèle au lac. En 1996, Giampietro Mondada, ingénieur genevois, cherche à acquérir un bien dans la région et apprend l'existence d'une maison presque abandonnée, au n°4 de la ruelle. « Elle était occupée par les objets d'un brocanteur, décédé peu de temps avant, et dont la fille ne savait que faire », raconte-t-il.

Alors qu'il montre de l'intérêt pour ce bâtiment oublié de tous, la Commune réalise que celui-ci ne figure pas à l'inventaire des lieux sauvegardés et demande à ce qu'une analyse approfondie du bâti soit faite. Le Laboratoire romand de dendrochronologie est alors mandaté et travaille à partir du bois de poutres en chêne conservées dans le sous-sol de la maison. Le résultat est sans équivoque : le bois date de 1306, le bâtiment a vraisemblablement été construit cette année-là. « Une maison aussi ancienne constitue quelque chose d'exceptionnel dans la région », atteste Catherine Schmutz, historienne de l'art à la section Monuments et sites de l'État de Vaud. Un indice supplémentaire, selon la spécialiste, relève de l'organisation de la façade. Les ouvertures,

irrégulières, montrent qu'elles répondaient à une logique purement fonctionnelle.

Un trait caractéristique du Moyen-Âge, contrairement aux façades de la Renaissance qui recherchaient davantage l'harmonie et la symétrie.

PRÉSERVER L'ESSENCE DES LIEUX

Giampietro Mondada et son épouse Annette deviennent alors propriétaires des lieux. Rénover un bâtiment si ancien peut effrayer certains amateurs de vieille pierre, mais pas Giampietro Mondada, puisqu'il dirige à l'époque une entreprise de rénovation de biens immobiliers baptisée Mobag (aujourd'hui disparue). Un bon atout pour se lancer dans un projet qui a duré au final un an et demi, avec l'aide de son ami architecte François-Joseph Z'Graggen. «La Commune souhaitait maintenir des éléments d'époque lorsque c'était possible, comme autant de témoignages du passé. Ce qui était tout à fait dans notre optique également », raconte Giampietro Mondada, en montrant par exemple la structure d'une ancienne cheminée ou la marque d'un plancher séparant la cave en deux. Plusieurs éléments ont dû être refaits pour des raisons de sécurité, comme l'arche en pierre à l'entrée de la cave ou les murs de l'ensemble de la bâtisse. Un grand soin a été donné à préserver leur style originel, en mandatant pour cela un maçon spécialisé.

Grande maison au milieu d'autres plus petites, le 4 de la ruelle de la Poterne a certainement été occupé dès le début par des gens fortunés. « Il semble même que la maison occupe deux parcelles, dit l'historienne Catherine Schmutz. Au MoyenÂge, le parcellaire était extrêmement étroit car les impôts se calculaient à la largeur des façades.» Lors de sa rénovation, une étude menée par des archéologues révèle que la bâtisse était occupée au XIVe siècle par la famille Evrard, l'une des plus riches et influentes de la ville. Le sous-sol met même en évidence la présence d'éléments romains : les colonnes en bois de chêne, maintenues en l'état même si elles ne portent plus rien, reposent sur des socles en pierre datant de l'Antiquité.

« La ville romaine de Nyon a servi de carrière à ciel ouvert pour de nombreux bâtiments, de l'église Sainte-Marie aux fondations de maisons privées, détaille Catherine Schmutz.
On en a aussi acheminé par bateau pour construire les cathédrales de Lausanne ou de Genève. Il s'agit de magnifiques blocs en calcaire, très bien taillés et typiques de Nyon.»

UN LIEU PRIVÉ MAIS PAS SEULEMENT

La maison dans sa globalité est aujourd'hui divisée en trois parties : un logement, occupé par les propriétaires; un cabinet de thérapeutes, initialement occupé par Annette Mondada et loué à d'autres praticiens depuis qu'elle est à la retraite.

Au sous-sol, Giampietro Mondada a fait de la cave un club de jazz, logiquement appelé Club 1306. Depuis 1997 et jusqu'au début de la pandémie de Covid-19, le lieu a accueilli plus de 200 concerts, avec une capacité de 50 personnes. « Une manière de faire bénéficier la population nyonnaise de ce lieu historique », dit le propriétaire. Il n'hésite pas non plus à organiser des visites lors d'événements comme les Journées du patrimoine. Et dit apprécier sans compter de passer sa retraite avec sa femme dans un si bel écrin.

Mais habiter la plus vieille maison de la ville a aussi ses revers : «Des gens m'appellent pour venir estimer la valeur de la maison, ou me proposer un prix pour la racheter. J'insiste : elle n'est pas à vendre ! »

Stéphanie de Roguin

Reproduit avec l'aimable autorisation du mensuel Immobilier.ch

DE L'ASSE AU BOIRON

La place Saint-Martin devait devenir piétonne exclusivement. On a repoussé ce changement à la Saint Glin-Glin.

Au Musée du Léman, il y a le lac du cygne. Pauvre oiseau, ses projets on du plomb dans l'aile.

La ville va créer un nouveau service des plaintes. Vous pourrez y acheter toutes sortes de plaintes, pénales, civile, administrative. Unique problème : c'est très cher.

Nyon partage avec Genève, les mêmes financiers : Budget très déficitaires, mais compte bénéficiaires. Des experts top niveau !

Faute de local les ambulances du district sont sous une tente. Il y a pourtant des locaux adéquats, mais à Saint Cergue.

Le crématoire pour animaux va s'installer à la route du Stand. Les voisins sont très contents car ils vont avoir des hot-dogs à volonté !

Le rédacteur de cette rubrique est chagrin. Dans une ville qui ne fait rien, il est très difficile de rire du vide !!

OPÉRATION « BOULE DE NEIGE »

Pro Novioduno souhaite augmenter le recrutement de nouveaux adhérents par une opération « boule de neige », pour laquelle votre soutien nous sera très précieux.

Le livre-anniversaire sera offert à tout nouvel adhérent ! A vous de persuader vos voisins, amis, de devenir membre. Faites connaître notre action – 100 ans d'engagement !

Cotisation 40. – (couple 60. -)

Bulletin d'adhésion à envoyer à Pro Novioduno, 1260 Nyon 1 ou à remplir sur https://www.urba-nyon.ch/association/adhesion/

BULLETIN D'INSCRIPTION

☐ Je souhaite devenir membre de Pro Novioduno et recevoir en cadeau le livre-anniversaire

Adhésion

Nom/prénom _____

Adresse _____

Date naissance _____ ☎ _____

E-mail _____

PRO NOVIODUNO
Veille à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité